



ÉCONOMIE

L'université Dauphine se développe dans la « finance islamique »

— L'université Paris-Dauphine et la Kedge Business School lancent le premier cursus de gestion d'actifs et assurance islamique.

— Cette formation veut aussi faire réfléchir les étudiants au moyen de mieux réguler la finance.

C'est une première en France dans le monde académique. L'université Paris-Dauphine présentait hier soir, à Marseille, en partenariat avec la Kedge Business School (KBS), une certification « gestion d'actifs islamique et assurance Takaful » qui sera mise en place dès mars sur le campus KBS de La Joliette.

« Cette initiative pionnière vient ajouter une corde supplémentaire au master finance islamique lancé en 2009 par Dauphine pour accompagner le fort dynamisme de ce secteur dans le monde, en particulier sur le bassin euro-méditerranéen », explique Kader Merbouh, directeur de ce nouveau cursus qui s'adresse aux étudiants comme aux professionnels de l'assurance, de la banque ou de l'entreprise.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Présente dans plus de 60 pays, la finance islamique brasse aujourd'hui un volume d'activité d'environ 1 900 milliards d'euros.

Il devrait atteindre 3 100 milliards d'euros à l'horizon 2020 selon les projections de Thomson Reuters.

Sur ce montant, la gestion d'actifs – gestion de fonds confiés par des investisseurs – ne représente pour l'instant qu'environ 73 milliards d'euros, et le marché de l'assurance dite Takaful – sorte de mutuelle conforme au droit musulman –, près de 27 milliards d'euros. « Cela peut paraître encore modeste, mais c'est une niche en plein boom, avec une croissance annuelle de 10 % et qui voit régulièrement émerger de nouveaux acteurs et de nouveaux produits, notamment en France, souligne Kader Merbouh. Par exemple, le contrat d'assurance "Salam Pax" de l'assureur Swiss Life qui remporte depuis son lancement en 2012 un vif succès. »

Si Paris-Dauphine et KBS se sont lancés dans cette aventure pédagogique, c'est d'abord pour répondre à une demande grandissante de formation et renforcer leur position d'acteurs de référence sur un marché en plein essor.

« Mais au-delà de l'aspect purement pratique d'acquisition de compétences sur la finance islamique, ses fondements, ses spécificités et ses marchés, il s'agit de susciter chez nos étudiants une interrogation plus philosophique



sur ce que pourrait être une autre éthique de la finance », précise Bernard Paraque, responsable du centre d'expertise « Économie et Finance Autrement – Pays émergents » de KBS. Cette réflexion est plus que jamais nécessaire après que la crise de 2008 a montré le risque que faisait courir au monde une finance hors de contrôle. »

Pour simplifier, la finance islamique repose en effet sur des préceptes issus de la loi coranique qui règlent le monde des affaires en interdisant, notamment, la spéculation, l'usure et l'intérêt ou les investissements dans les secteurs qualifiés d'« illicites » (armement, alcool, pornographie). Mais elle valorise aussi certaines pratiques comme le partage équitable des bénéfices et des risques.

« La finance islamique pose comme fondement que le résultat doit d'abord s'évaluer sur le bien-être collectif qu'elle génère. De ce point de vue, elle peut nous donner des leçons d'éthique pour réfléchir à des outils de régulation. »

« À l'inverse de la finance moderne, qui s'est affranchie de l'économie et du social pour décider

que le seul critère de performance était celui de la maximisation de la valeur des titres, la finance islamique pose comme fondement que le résultat doit d'abord s'évaluer sur le bien-être collectif qu'elle génère. De ce point de vue, elle peut nous donner des leçons, non pas de religion, mais d'éthique pour réfléchir à des outils de régulation qui ne soient pas seulement des règles techniques », explique Bernard Paraque.

« Malgré les interrogations et les méfiances qu'elle suscite dans une partie de l'opinion, la finance islamique s'appuie sur de grands principes largement partagés par les deux autres grandes religions monothéistes, le judaïsme et le christianisme », ajoute Kader Merbouh.

Un sujet que la quinzaine de candidats déjà inscrits pour la première session de ce certificat aura l'occasion de méditer durant 96 heures de cours sur douze jours d'enseignement, de mars à juin.

Antoine d'Abbundo